

Quatre députés passent à la CAQ

PAUL JOURNET

QUÉBEC — La CAQ n'est pas encore reconnue comme parti officiel à l'Assemblée nationale, mais elle compte déjà quatre députés: deux indépendants qui avaient déserté l'ADQ en 2009 (Éric Caire et Marc Picard) et deux ex-péquistes (Daniel Rathé et Benoît Charette).

En conférence de presse hier, François Legault s'est défendu de diriger un parti composé de «vire-capot» et d'«opportunistes». Il s'est plutôt félicité d'avoir rallié sous la même bannière des fédéralistes et des souverainistes. «Ces députés en ont eu assez des tiraillements stériles, des magouillages, des crises existentielles perpétuelles, de l'immobilisme et de tout ce qui empêche le Québec d'avancer», a-t-il lancé. Il «ne comprend pas» toutefois pourquoi aucun libéral n'est encore passé à la CAQ, malgré «les magouilles» du gouvernement Charest.

L'hiver dernier, M. Caire a proposé d'instituer une procédure de *recall* pour destituer un député qui aurait perdu la confiance de ses électeurs. Il avait entre autres donné l'exemple des transfuges. «On n'est pas très ouvert à ce projet de loi», a commenté M. Legault.

Après leur départ de l'ADQ, Marc Picard et Éric Caire ont publié leur manifeste, *Le Québec noir sur blanc*. Ils y proposaient entre autres de permettre aux cotisants de choisir leurs gestionnaires de portefeuille pour un certain pourcentage de leur actif, au lieu de passer automatiquement par la Caisse de dépôt. Ils voulaient aussi privatiser la SAQ et hausser les droits de scolarité pour atteindre la moyenne canadienne. Aucune de ces mesures ne figure dans les 20 propositions du plan d'action de la CAQ.

M. Caire assure toutefois n'avoir «renié aucune conviction» pour se joindre à la CAQ. «Jamais, jamais je n'ai été aussi proche [d'un parti]»,

a-t-il lancé. Il donne l'exemple du projet pilote de la CAQ, qui permettra à des médecins de certaines spécialités — on ne sait pas encore lesquelles — de travailler à la fois dans le public et dans le privé. Il a aussi parlé de la baisse des coûts des médicaments et du financement des hôpitaux.

M. Legault a minimisé les différences entre ses députés et lui. «J'aime mieux être capable de rassembler un groupe qui s'entend sur 80 % des objectifs et qui agit que d'avoir un groupe qui se chicane, comme dans d'autres partis, sur tout et sur rien», a-t-il affirmé.

«J'aime mieux être capable de rassembler un groupe qui s'entend sur 80 % des objectifs et qui agit que d'avoir un groupe qui se chicane sur tout et sur rien.»

— François Legault

On saura le 22 janvier si les 2521 membres de l'ADQ auront entériné l'entente de principe avec la CAQ. Le parti de M. Legault a donc des chances de compter huit députés à la reprise des travaux parlementaires, le 14 février.

Le chef de la CAQ n'a pas dit s'il réclamait le rapatriement du programme fédéral d'assurance-emploi ou des pouvoirs en éducation et en culture. Il s'agit de la position autonomiste de l'ADQ. La plateforme électorale de la CAQ pourrait contenir «certaines demandes pour certains pouvoirs», s'est-il contenté de dire. Le programme sera déposé dans quelques mois. Le congrès fondateur de la CAQ se déroulera en mars. «Plusieurs candidats» doivent être annoncés en janvier.